

**Dans le cadre de la grande journée nationale de mobilisation  
des jeunes et des salariés,  
le Collectif des lycéens, la CGT, FO, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la  
FSU, SUD -SOLIDAIRES et l'UNSA appellent à une :**

**Manifestation unitaire**

**Mardi 7 mars 2006 à 17h30**

**Place du Théâtre de Cherbourg**

**POUR OBTENIR LE**

**RETRAIT DU CPE !**

Sourd aux manifestations qui ont réuni plus de 400 000 personnes dans les plus grandes villes de France le 7 février, le gouvernement a décidé d'accélérer la procédure pour adopter dans la nuit du 8 février le Contrat Première Embauche. Les organisations de jeunesse et de salariés restent mobilisées et mettent en place un plan d'action pour construire le rapport de force et faire céder le gouvernement dans son entreprise de casse du Code du Travail.

## **Le Contrat Première Embauche**

Ça veut dire pour les jeunes de moins de 26 ans :

**Une période d'essai de deux ans**

**Le chômage du jour au lendemain**

**Licenciement sans motif**

**Les jeunes se voient refuser le droit à l'avenir !**

Avec le CPE, **le gouvernement accroît la précarité des jeunes** et rend plus difficile encore leur insertion sociale et professionnelle, en particulier pour ceux qui sont peu diplômés.

Avec le Contrat Premier Embauche:

- Comment se projeter dans l'avenir ?
- Quel bailleur acceptera réellement de louer un appartement à un jeune en CPE ?
- Comment contracter un crédit, même de consommation courante ?
- Comment envisager sereinement l'avenir avec un contrat aussi précaire ?

## **La fin du Contrat à Durée Indéterminée pour tous...**

**étape suivante... la casse du code de travail et la remise en cause des conventions collectives**

Le gouvernement a déjà programmé l'extension du CPE à tous les salariés, quelle que soit la taille de l'entreprise et quel que soit leur âge, y compris ceux en CDI car tout nouvel embauché se verrait appliquer une période d'essai de deux ans. Ce serait l'insécurité sociale généralisée.

Nous, organisations syndicales de salariés, étudiantes et lycéennes revendiquons la sécurisation des parcours professionnels dès l'entrée dans la vie professionnelle afin d'assurer le droit à l'avenir pour les jeunes, c'est-à-dire :

- ✓ Le droit à l'emploi
- ✓ Le droit au logement
- ✓ Le droit à l'autonomie sociale
- ✓ Le droit à un véritable salaire reconnaissant les qualifications
- ✓ Le droit à être considéré comme un salarié à part entière, donc sans aucune discrimination